

L'ACTU

DE LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

Bienvenue !

*La Planète Démocratie en Santé
vous ouvre ses portes !*

DÉCOUVREZ LES INSTANCES

La CRSA, c'est quoi ? | p.7
Un CTS, ça sert à quoi ? | p. 21

LES RENCONTRES DU MOIS

Cancer colorectal : éclairages sur
les enjeux du dépistage | p. 27
Miroirs du Monde : une association
engagée pour la valorisation des
langues et des cultures | p. 40

LE MOT DES PARTENAIRES

France Asso Santé : qui sommes-
nous ? | p. 30
L'ARUHCA nous parle de
démocratie en santé et de
représentants des usagers | p. 32

Ma santé

L'Actu de la Démocratie en Santé ●●●●



Bulletin n°2

L'édito *Bienvenue, ici la Planète Démocratie en Santé !*

Les coulisses de la Démocratie en Santé

L'actualité des instances

1. LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE

La CRSA, c'est quoi ? p. 10

Les visages de la CRSA - Portrait de Didier Honnart p. 14

2. LES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ

Un CTS, ça sert à quoi ? p. 16

Quand le CTS 21 conjugue culture et santé pour sensibiliser le grand public aux urgences p. 20

Annuaire d'offre de soins : les CTS 89 et 58 s'engagent pour l'amélioration de l'accès à la santé dans les départements p. 24

La santé sur le territoire

Le mot des acteurs du quotidien

1. LE MOT DE L'EXPERT

Eclairage sur les enjeux du dépistage du cancer colorectal avec le Professeur Lepage p. 27

2. LES PARTENAIRES DU BULLETIN S'ADRESSENT À VOUS !

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté : Qui sommes-nous ? p. 31

ARUCAH - Démocratie en santé et Représentants des usagers p. 33

Hors des sentiers battus

Explorons les voies alternatives pour l'accès à la santé en BFC

1. L'INVITÉ DU BULLETIN

Miroirs du Monde, une Association Engagée pour la valorisation des langues et des cultures p. 37

L'astuce du Bulletin

Conseils pratiques et informations

« Mon Espace Santé » : La révolution numérique de votre parcours de soins p. 41

Agenda

Les Rendez-vous en BFC

Les rendez-vous de septembre/octobre p. 45

L'édito

Cher Lecteur, chère Lectrice,
Bienvenue dans ce tout premier numéro de L'actu de la Démocratie en Santé !

Ce nouvel espace d'information bimestriel, dédié à la démocratie en santé, a pour vocation d'être le relais des actions menées dans la région, en matière de santé. Mais, avant de nous plonger l'actualité brûlante de la démocratie en santé en Bourgogne-Franche-Comté, nous avons pensé qu'il serait judicieux de faire un point sur son organisation et ses acteurs.

Eh oui, qu'entend-on par "démocratie en santé" ? Parfois évoquée, souvent méconnue, elle permet d'accorder une place aux usagers dans les processus de décision concernant leur santé. En d'autres termes, elle vise à renforcer la participation des usagers, des patients, des associations et des professionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé.

Mais comment s'organise-t-elle ? Qui en sont les acteurs ? Comment y prendre part ? C'est vrai que quand on s'y plonge, le maillage est plutôt complexe : il y a l'ARS, qui oriente et pilote la politique de santé publique et régule l'offre de santé, les professionnels de santé, les usagers, mais aussi les associations du secteur médico-social... Mais qui fait quoi, et surtout dans quel but ? Et finalement, est-ce vraiment utile toutes ces strates ?!

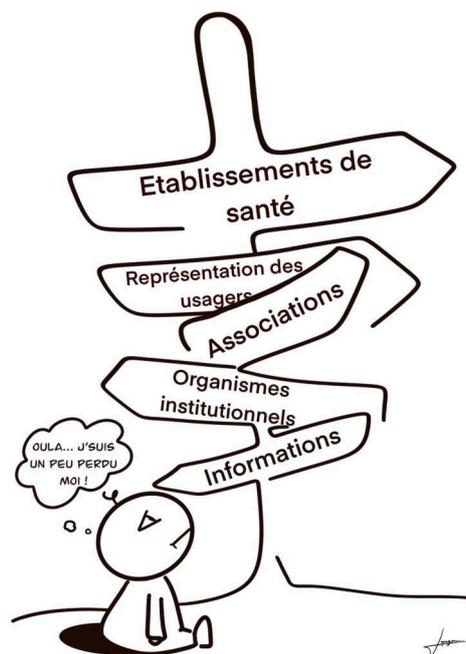
Ce premier numéro a pour but de répondre à ces questions, en vous présentant les instances de démocratie en santé, leurs missions et leurs dernières réalisations. Notre objectif est d'aider les néophytes, et toutes celles et ceux qui le souhaite, à se repérer dans ce paysage ô combien complexe, où les acronymes sont légion, et à mieux comprendre les rouages qui font tourner le système de santé local.

Nous espérons que notre démarche saura vous inspirer et vous insuffler l'envie de vous y engager.

Bonne lecture, et à bientôt sur le terrain !

Santément votre,
Les chargées de mission Démocratie en Santé

Oppie aussi aimerait s'investir :



LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

glossaire

OUTILS STRATÉGIQUES

- **PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS)**

Le projet régional de santé définit, en cohérence avec la stratégie nationale de santé et dans le respect des lois de financement de la sécurité sociale, les objectifs de l'agence sur cinq ans, ainsi que les mesures pour les atteindre. Il intègre un ensemble de démarches stratégiques en faveur de la santé et englobe tous les champs de compétences de l'agence : la prévention, les soins hospitaliers et ambulatoires (médecine de ville) et le secteur médico-social.

- **DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ**

Le diagnostic territorial partagé en santé vise à identifier les besoins et les ressources du territoire de façon à inscrire l'action des professionnels et des établissements dans la perspective du déploiement des objectifs stratégiques de santé. Il constitue une étape préalable et indispensable à la définition du Projet Territorial de Santé.

- **STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ**

La stratégie nationale de santé est définie par décret pour une durée qui ne peut excéder dix années. Ce décret précise les domaines d'action prioritaires et les objectifs d'amélioration de la santé et de la protection sociale contre les conséquences de la maladie, de l'accident et du handicap, poursuivis par la stratégie nationale de santé. Il comporte des dispositions relatives aux priorités de la politique de santé de l'enfant (Code de la Santé Publique).

- **CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ**

Les contrats territoriaux de santé sont la concrétisation des éléments du projet territorial de santé.

ACTEURS DE SANTÉ RÉGIONAUX

- **ARS**

Les agences régionales de santé sont chargées d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système. Les agences régionales de santé sont des établissements publics, autonomes moralement et financièrement, placés sous la tutelle des ministères chargés des affaires sociales et de la santé.

- **CRSA**

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) est un organisme consultatif qui contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Elle est une instance de concertation et de démocratie sanitaire. Elle est positionnée aux côtés de l'ARS et peut participer, par sa réflexion et ses avis, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé en région.

- **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - RÉGION**

La région est une division administrative du territoire national, qui contribue au développement économique et à l'aménagement durable du territoire.

- **CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

Le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est une assemblée consultative placée auprès du conseil régional et de son président. Il émet des avis sur les orientations structurantes pour la région.

ACTEURS DE SANTÉ REGIONAUX

par exemple

- **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Au sens strict, le **conseil départemental** (anciennement conseil général) est l'assemblée délibérante du département en tant que collectivité territoriale, formée par la réunion des conseillers départementaux élus pour six ans. Ses compétences recoupent des missions de solidarités territoriales et humaines. Les départements exercent aussi des compétences partagées avec les autres collectivités territoriales.

- **LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)**

Le CDCA est «chargé, dans le département, de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées.» (Décret n°2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie).

- **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - MÉTROPOLIS/COMMUNES**

La **commune** est la collectivité de base la plus répandue sur le territoire. Elle est administrée par le maire et le conseil municipal. Elle exerce de nombreuses compétences, principalement en matière d'urbanisme, de logement et d'action sociale.

Les **métropoles** sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Elles peuvent être créées dans les grandes aires urbaines, à partir d'EPCI existants qui atteignent un certain seuil de population.

- **CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ (CTS)**

Le **conseil territorial de santé** est une instance sur le territoire qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire. Le CTS peut formuler des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire. Il peut aussi évaluer, en lien avec la CRSA, les conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des usagers du système de santé et la qualité des prises en charge. Les présidents des conseils territoriaux de santé et le président de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région peuvent se saisir mutuellement de toute question relevant de la compétence des conseils territoriaux de santé.

- **COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS)**

Les **communautés professionnelles territoriales de santé** regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser - à leur initiative - autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

- **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)**

Le **contrat local de santé** est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il intervient sur le terrain, par bassin de vie, pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

- **PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM)**

Le **Projet Territorial de Santé Mentale** vise à améliorer les parcours de soins, de santé et de vie des personnes souffrant de troubles psychiques en favorisant une meilleure coordination, sur un territoire donné, des acteurs intervenant dans les champs du sanitaire, du social, du médico-social, du logement, de l'emploi, de la scolarité, etc.

- **DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)**

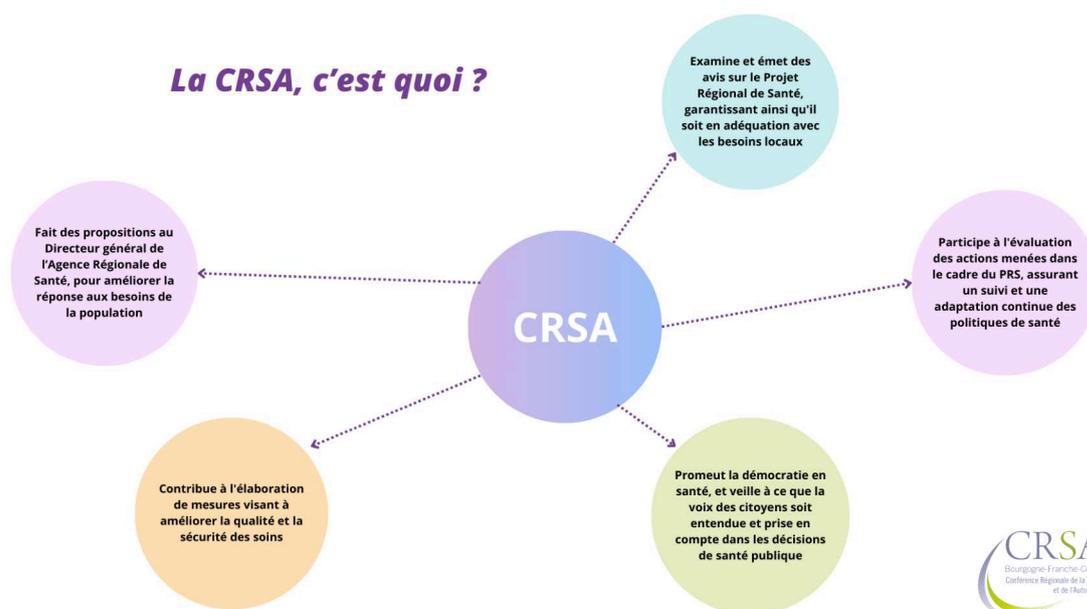
Les **dispositifs d'appui à la coordination** viennent en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes. Au sein d'un même territoire, le DAC regroupe plusieurs dispositifs en un interlocuteur unique.

- **GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT)**

Les **groupements hospitaliers de territoires** sont un mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire, autour d'un projet médical partagé, qui leur permet de soigner mieux et à moindre coût.

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

La CRSA, c'est quoi ?



Dans le paysage de la santé en France, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) occupe une place essentielle mais souvent méconnue. Pourtant, son rôle est crucial pour la santé des citoyens. Découvrons ensemble ce qu'est la CRSA et comment elle contribue à l'amélioration de notre système de santé.

Un acteur clé du système de santé

La CRSA est une instance consultative qui participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques de santé au niveau régional. Elle a été instaurée par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) de 2009, dans le cadre de la réforme du système de santé français. Son objectif principal est de garantir une meilleure organisation des soins et une plus grande équité dans l'accès aux services de santé.

Composition et fonctionnement

La CRSA est composée de différents collèges représentant les acteurs de la santé et de l'autonomie : professionnels de santé, représentants des usagers, institutions sanitaires et sociales, collectivités territoriales et organismes de protection sociale. Cette diversité permet de recueillir une large gamme de perspectives et de garantir que les décisions prises répondent aux besoins de tous.

La CRSA se réunit régulièrement pour débattre des grandes orientations régionales en matière de santé. Elle donne son avis sur le Projet Régional de Santé (PRS), élaboré par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce projet définit les priorités et les actions à mener pour améliorer la santé de la population et organiser l'offre de soins sur le territoire.

Missions et responsabilités

Les missions de la CRSA sont multiples et variées. Parmi elles, on peut citer :

- La consultation et l'avis sur le PRS : la CRSA examine et émet des recommandations sur le Projet Régional de Santé, garantissant ainsi qu'il soit en adéquation avec les besoins locaux.
- L'évaluation des politiques de santé : elle participe à l'évaluation des actions menées dans le cadre du PRS, assurant un suivi et une adaptation continue des politiques de santé.
- La promotion de la démocratie en santé : en associant les représentants des usagers, la CRSA veille à ce que la voix des citoyens soit entendue et prise en compte dans les décisions de santé publique. A ce titre elle encourage la population à s'investir dans les instances de démocratie en santé, pour faire valoir leurs droits et participer à la mise en place d'un système de santé qui correspond autant que possible à leurs attentes.
- L'amélioration de la qualité des soins : En travaillant avec les professionnels de santé et les établissements, la CRSA contribue à l'élaboration de mesures visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins.

C'est quoi, Le PRS ?

01 C'est l'ensemble des priorités que l'Agence Régionale de Santé (ARS), met en œuvre avec ses partenaires pour :

- Améliorer la santé des habitants de la région.
- Favoriser l'accès des usagers à la santé.
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

02 Il est élaboré en concertation avec les acteurs de la région.

élus, usagers, collectivités territoriales, associations, assurance maladie, Préfecture, professionnels de santé et établissements

03 Il prend en compte :

- Les besoins de la population et des territoires.
- La stratégie nationale de santé.
- Les plans et stratégies nationaux.
- La sécurité et la qualité des prises en charge.
- La maîtrise des dépenses de santé.

04 Au bout de 5 ans, l'impact du PRS est évalué pour s'adapter aux évolutions des pratiques et des besoins.

Pour plus d'infos : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/projet-regional-de-sante-prs-2018-2028>

La CRSA se réunit régulièrement pour débattre des grandes orientations régionales en matière de santé. Elle donne son avis sur le Projet Régional de Santé (PRS), élaboré par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce projet définit les priorités et les actions à mener pour améliorer la santé de la population et organiser l'offre de soins sur le territoire.

Missions et responsabilités

Les missions de la CRSA sont multiples et variées. Parmi elles, on peut citer :

- La consultation et l'avis sur le PRS : la CRSA examine et émet des recommandations sur le Projet Régional de Santé, garantissant ainsi qu'il soit en adéquation avec les besoins locaux.
- L'évaluation des politiques de santé : elle participe à l'évaluation des actions menées dans le cadre du PRS, assurant un suivi et une adaptation continue des politiques de santé.
- La promotion de la démocratie en santé : en associant les représentants des usagers, la CRSA veille à ce que la voix des citoyens soit entendue et prise en compte dans les décisions de santé publique. A ce titre elle encourage la population à s'investir dans les instances de démocratie en santé, pour faire valoir leurs droits et participer à la mise en place d'un système de santé qui correspond autant que possible à leurs attentes.
- L'amélioration de la qualité des soins : En travaillant avec les professionnels de santé et les établissements, la CRSA contribue à l'élaboration de mesures visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Un pont entre les citoyens et les institutions

L'une des forces de la CRSA réside dans son rôle de médiateur entre les usagers du système de santé et les institutions de santé. Elle permet aux usagers d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins, et fait remonter ces informations aux décideurs. Cette interaction favorise une meilleure adéquation des services de santé aux attentes de la population.

La CRSA, clé de voute de la démocratie en santé en Bourgogne-Franche-Comté

La CRSA joue un rôle fondamental dans l'écosystème du système de santé régional en France. En réunissant les différents acteurs de la santé autour d'une même table, elle permet de veiller à des politiques de santé plus inclusives et adaptées aux réalités locales. Grâce à la CRSA, usagers, professionnels de santé et organisations du secteur peuvent avoir une voix dans l'organisation et l'amélioration de notre système de santé.

Louise Lepage

La CRSA, c'est qui ?



Emmanuel Ronot

Président - CRSA



Isabelle Millot

Vice-Présidente - CRSA
Présidente - Commission
Spécialisée Prévention



Anne Lauby

Présidente - Commission
Spécialisée Droits des
usagers



Robert Creel

Président - Commission Spécialisée Prises en
charge et Accompagnements médico-sociaux



Yves Bard

Président - Commission Spécialisée
Organisation des Soins

Les visages de la CRSA - Portrait de Didier Honnart



Mémoire-vive

Rencontrer Didier Honnart, c'est un peu comme ouvrir la page Wikipédia sur la santé à Dijon. Pour un ordinateur comme pour les anecdotes, c'est de la mémoire vive qu'il faut. Cela tombe bien : mon interlocuteur en a des giga-octets.

Rendez-vous tout au bout du tram, au siège du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté de l'Ordre des médecins. M. le Président m'accueille, affable et souriant, et bien vite la pointe de décontraction dans son langage met à l'aise, malgré la solennité des lieux. On ne s'embarrasse pas de circonvolutions, on peut parler directement. « Je suis docteur en médecine depuis le 24 juin 1980. J'avais 25 ans. J'ai été anesthésiste en 1981 [...] et depuis je suis au CHU de Dijon. Donc le début de ma carrière c'est la réanimation, on a mis en place plein de trucs, je m'occupais essentiellement des traumatismes crâniens graves. [...] En 97 il y a un décret qui passe, suite au rapport Steg (1). Qui constate qu'aux urgences, c'est un peu le bordel, c'était les internes qui faisaient tout ! [Alors] les services d'urgence ont été créés de façon autonome et je me suis retrouvé chef de service un peu par hasard. »

Il décrit une carrière faite de passion, d'abnégation. Avec un trait de lucidité : « Je pense qu'on en a trop fait aussi, parce qu'on a délaissé nos familles... [...] Mais maintenant ce n'est plus l'époque que j'ai connue, c'est-à-dire qu'on ne cherche plus des postes pour mettre sur des médecins, on cherche des médecins pour mettre sur les postes ! ».

Et d'embrayer sur le motif d'inquiétude n°1 : « la démographie médicale, et infirmière ! [...] On a beau augmenter le numerus apertus... il faut 10 ans pour former un médecin ! [Quant aux infirmières,] vous avez vu leur durée de vie au travail ? C'est un gâchis fondamental ».

La CRSA apparaît pour lui la tribune parfaite pour ce genre de problématique « J'aime bien les échanges qu'on a pu avoir en CSDU (Commission spécialisée droits des usagers) ! Et à la CSOS (Commission spécialisée de l'organisation des soins), ce que j'apprécie, c'est de pouvoir apporter l'œil du médecin de terrain. L'histoire de la fermeture de la maternité d'Autun par exemple, ça a fait un vrai débat. Je me suis évertué à leur expliquer que ce n'est pas l'ARS (Agence régionale de santé) qui ferme la maternité ! C'est la maternité qui ne peut pas tourner parce qu'il n'y a pas de médecins, c'est quand même un peu différent ! Et puis est-ce que vous acceptez d'accoucher dans une maternité où il n'y a pas de pédiatre ? Où l'anesthésiste n'est peut-être pas là, alors vous n'aurez peut-être pas de péridurale ? »

Les solutions ? Les coopérations (« Tout ça, c'est l'avenir ! »). Et justement, la CRSA semble participer de cette dynamique « Cela a permis de côtoyer les autres, avant, on ne se voyait pas comme ça. Ça a permis une interconnaissance ».

Que ce soit avec le monde libéral « Je connaissais un peu les libéraux parce que en 2001 on avait créé la première maison médicale de garde », que ce soit avec l'ARS « La période Covid a été très importante, où j'ai repris temporairement la responsabilité du service des urgences du CHU en 2020. Les relations avec l'ARS étaient quotidiennes et ont créé des liens très forts, qui le restent aujourd'hui », que ce soit avec les autres professionnels de santé « Sur la vaccination ou les antibiotiques, ce sont des questions qui sont sûrement à travailler... », que ce soit avec les institutions « C'est super intéressant de côtoyer les parlementaires », ouverture et dialogue semblent opérer pour faire œuvre de santé publique.

Ce qui n'empêche pas cet esprit un brin espiègle (« Si j'étais un animal, je serais un chat parce que j'aime bien les massages relaxants ! ») de confier ses angoisses sur les années qui passent, la dépendance et la fin de vie. Alors que le projet de loi est suspendu depuis juin dernier, faisons confiance à Didier Honnart pour, lui, aller de l'avant « Comme c'est passionnant et que je vais arrêter, parce qu'il faut être raisonnable, ça va me faire un vide ! Enfin c'est pour ça que j'ai d'autres trucs à côté, j'ai le conseil national professionnel, j'ai la HAS (la Haute autorité de santé, où il mène à bien la certification des établissements), j'ai l'expertise (Fonctions d'expert auprès des tribunaux), donc voilà, on peut continuer un petit peu après ! »

Marion Defaut

(1) Pour en savoir plus
[Hôpital : rapport Steg sur les urgences - Vidéo INA](#)

Les Conseils Territoriaux de Santé

Un CTS, ça sert à quoi ?

Ah, les sigles ! En France, ils sont omniprésents et nous les avons intégrés à notre vocabulaire quotidien. Seulement, à chaque secteur son lot d'acronymes et il est parfois difficile de s'y retrouver. Parmi les moins connus, le CTS.

En Bourgogne-Franche-Comté, ils sont représentés par le logo suivant :

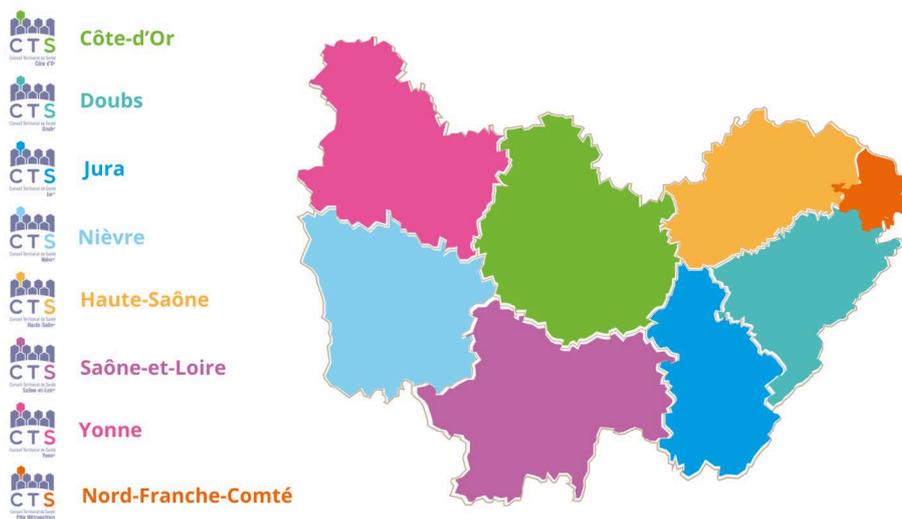


Qu'est-ce qu'un CTS ?

Créé par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, le Conseil Territorial de Santé (CTS) a une place majeure dans le fonctionnement de la démocratie en santé. Cette instance consultative œuvre, sur son territoire, à améliorer la gouvernance locale de la santé : c'est un lieu d'expression et de proposition, qui vise à faire dialoguer l'ensemble des acteurs de la santé pour cerner les besoins des territoires.

En Bourgogne-Franche-Comté, nous comptons huit CTS : Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire de Nord-Franche-Comté :

CARTE DES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTE *En Bourgogne-Franche-Comté*



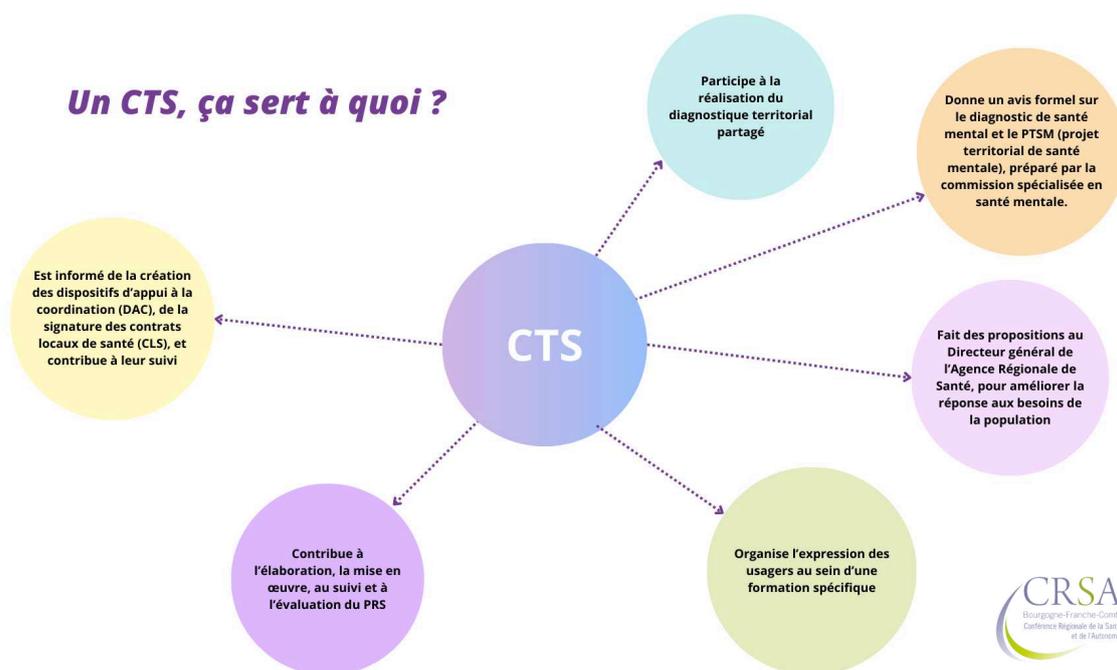
Pourquoi avons-nous besoin des CTS ?

Le CTS permet de favoriser une meilleure interaction entre les différents acteurs de santé, au niveau local. En travaillant ensemble, ces acteurs travaillent à garantir un meilleur accès à la santé pour tous ses habitants.

A ce jour, nous sommes dans l'attente des suites de la loi Valletoux, qui viendra préciser les contours des nouvelles responsabilités de ces instances.

Une approche de terrain

Les CTS permettent de prendre en compte les spécificités locales : chaque territoire a ses propres besoins et défis en matière de santé. Par exemple, les problématiques de santé à Belfort ne sont pas les mêmes qu'en milieu rural. Les CTS rassemblent des représentants issus de différents secteurs, mais liés par le souci de participer à améliorer le système de santé local : des professionnels de santé, des élus locaux, des associations, des usagers du système de santé... Cette diversité permet de mieux comprendre les besoins et d'élaborer des solutions adaptées à chaque territoire, par l'expertise et les idées de chacun.



Des missions variées

Les CTS ont plusieurs missions :

- Analyser les besoins de santé : Ils participent à la réalisation du diagnostic territorial partagé et donnent un avis formel sur le diagnostic de santé mentale et le projet territorial de santé mentale (préparé par la commission spécialisée en santé mentale).
- Faire des propositions : Ils élaborent des propositions pour améliorer l'offre de soins et de services de santé sur le territoire.
- Suivre et évaluer : Ils suivent la mise en œuvre des actions de santé publique et évaluent leur impact.

Comment fonctionnent les CTS ?

Les CTS se réunissent régulièrement pour discuter des sujets de santé. Ils travaillent en étroite collaboration avec les Agences Régionales de Santé (ARS), qui sont les interlocuteurs privilégiés de l'État pour la mise en œuvre des politiques de santé au niveau régional. Les directions territoriales accompagnent ainsi les CTS dans leur fonctionnement, et participent à leur dynamisme.

Des résultats concrets

Les travaux des CTS peuvent mener à des résultats très concrets. Par exemple, ils peuvent proposer l'ouverture de nouvelles maisons de santé, mettre en place des actions de promotion de l'attractivité des métiers de la santé dans les écoles, participer à l'amélioration de l'accompagnement proposé aux aidants, créer des outils pour faciliter l'accès aux soins sur leur territoire...

Les CTS : une instance dont il faut se saisir !

En résumé, les Conseils Territoriaux de Santé jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la santé. Grâce à leur approche collaborative et locale, ils permettent d'adapter les actions de santé publique aux besoins spécifiques de chaque territoire. Cette instance démocratique a besoin de vous : n'hésitez pas à vous rapprocher de celle de votre territoire ! La santé de chacun est l'affaire de tous.

Louise Lepage

Version mise à jour le 16 septembre 2024

Les CTS, c'est qui ?



Aurélien Vaillant

Président - CTS de la Côte-d'Or (21)

Vice-Présidente - Emmanuel Coint



Patrick Genre

Président - CTS du Doubs (25)

Vice-Président - José Gomes



Frédéric Poncet

Président - CTS du Jura (39)

Vice-Président - Michel Bleuze



Patrick Bouillot

Président - CTS de la Nièvre (58)

Vice-Présidente - Martine Wesolek



Alexandrine Kientzy-Laluc

Présidente - CTS de la Haute-Saône (70)

Vice-Président - Patrizio Iacovelli



Jean-François Nicolas

Président - CTS de la Saône-et-Loire (71)

Vice-Président - Fabien Genet



Michèle Le Goff

Présidente - CTS de l'Yonne (89)

Vice-Président - Adel Bouakline

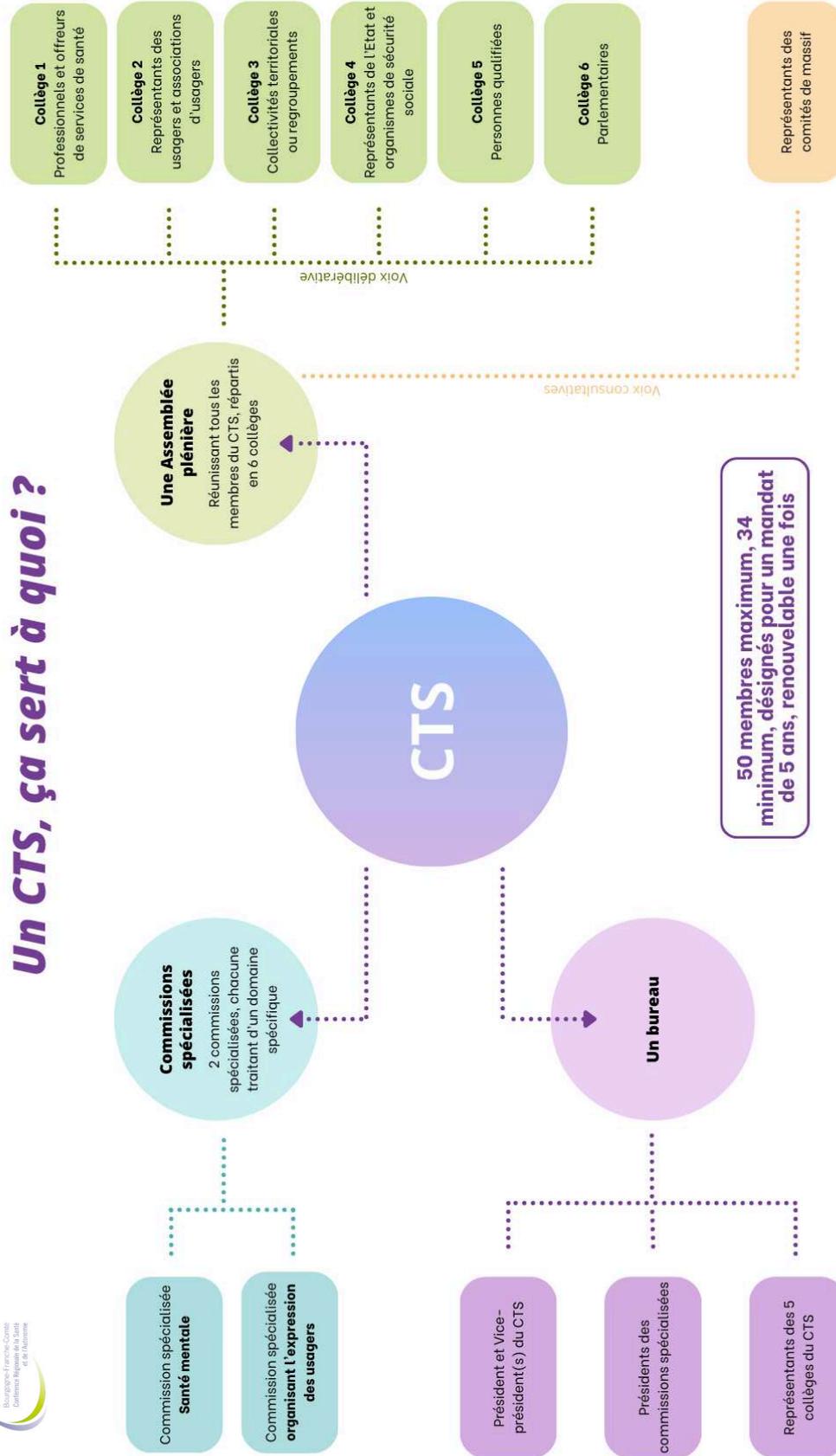


Pascal Mathis

Président - CTS du territoire de Nord-Franche-Comté (NFC)

Vice-Président - Loïc Gall

Un CTS, ça sert à quoi ?



50 membres maximum, 34 minimum, désignés pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois

Quand le CTS 21 conjugue culture et santé pour sensibiliser le grand public aux urgences



Quand culture et santé s'allient pour sensibiliser au recours aux urgences, cela donne le théâtre-forum de Semur-en-Auxois du 25 juin 2024. Au travers de saynètes captivantes et pédagogiques, les participants ont pu découvrir les coulisses des urgences et apprendre les bons réflexes à adopter en situation critique.

Un programme ludique et éducatif : trois saynètes pour une meilleure compréhension

L'événement s'est structuré autour de trois pièces réalistes et interactives, abordant des situations courantes telles que la chute d'une personne âgée, la fièvre chez un enfant en bas âge, et le suivi d'une personne ayant fait une tentative de suicide. Au programme : savoir comment réagir face à des situations d'urgence et comprendre le parcours des patients de la gestion du problème constaté jusqu'à leur prise en charge par les professionnels de santé.

Au travers de ces trois cas réalistes, les comédiens ont pu aborder les bons réflexes à adopter, la gestion du stress en situation d'urgence, et les étapes cruciales à réaliser avant de se rendre à l'hôpital, en particulier celle d'appeler le 15.

La performance naturelle et convaincante de la Ligue d'Improvisation de Saint-Apollinaire a permis au public de s'identifier facilement aux situations présentées, et l'a encouragé à prendre part aux saynètes. L'engagement des participants a d'ailleurs révélé un besoin significatif d'informations et de communication tant pour les usagers, que pour les professionnels de santé présents.



Le public s'est pris au jeu et s'est intégré à ce théâtre interactif

Ces mises en scène ont servi de support à des échanges enrichissants entre le public et les intervenants de la table ronde, facilitant une compréhension pratique des enjeux discutés. Les professionnels présents, ont répondu de manière claire et précise, avec une grande bienveillance.



Présents à la table ronde : 🧑‍⚕️ Le Dr Kilic, cheffe de service des urgences du CH de Semur en Auxois, 🧑‍💼 M. Cavalier, secrétaire général du CHU Dijon Bourgogne, 🧑‍⚕️ Le Dr Perrin, médecin généraliste à Semur en Auxois, 🧑‍💼 Le Dr Lacombe, secrétaire de la CPTS Auxois-Morvan.

Des partenaires dynamiques

Ce théâtre-forum s'est clôturé par un moment convivial autour d'un buffet local et des stands partenaires, qui ont permis de prolonger les débats initiés par les saynètes. Les équipes de La Croix Rouge, du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), du 3114, de la Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR), des Ambulances Roses et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont pu être présents et proposer des échanges grâce à leurs stands.

Certains ont même exposé leurs véhicules de services : une initiative très appréciée, qui a permis aux participants de se mettre en immersion, le temps d'une visite.



Déclenchement des sirènes interdit, nous réessayerons une prochaine fois !

Un Impact Positif

Cet événement a permis de démystifier le monde des urgences et de préparer les participants à mieux réagir en cas de besoin. Qu'ils soient professionnels de la santé, bénévoles ou citoyens curieux, chacun a pu repartir avec des outils précieux pour mieux comprendre le fonctionnement des services d'urgence et adopter les bons réflexes en situation de crise.



Un événement à décliner

En conclusion, cette soirée de sensibilisation au fonctionnement des urgences à Semur-en-Auxois a été une véritable réussite. Elle a non seulement permis de répondre à un besoin d'information crucial mais a aussi soulevé des questions importantes sur les liens entre les différents acteurs du système de santé local. Les retours ont été extrêmement positifs, soulignant l'importance de telles initiatives pour sensibiliser et acculturer le grand public.



Le théâtre-forum est donc une activité à renouveler, pour continuer d'informer et sensibiliser la population sur des sujets de première importance.

Pour plus d'informations sur les futurs événements et initiatives du CTS de Côte-d'Or, n'hésitez pas à consulter [Ma Santé en Bourgogne Franche-Comté](#).

Louise Lepage

Les Conseils Territoriaux de Santé

Annuaire d'offre de soins : les CTS 89 et 58 s'engagent pour l'amélioration de l'accès à la santé dans les départements

Face aux défis d'accès aux soins dans les territoires, les CTS de la Nièvre et de l'Yonne ont entrepris de créer des annuaires en ligne regroupant les offres de santé locales. Cette initiative vise à offrir des informations fiables, facilement accessibles aux usagers, et avant tout centralisées.



Page de garde de l'annuaire produit par le CTS 89

Une solution pour surmonter les difficultés d'accès aux soins

Face aux difficultés rencontrées dans les territoires en matière d'accès aux soins, les Conseils Territoriaux de Santé de la Nièvre et de l'Yonne ont choisi de créer, pour chacun de leur territoire, un annuaire qui regrouperait l'ensemble des offres de soins du département. Ce projet se heurtait néanmoins à son ambition d'exhaustivité : comment être certains de recenser l'ensemble des professionnels de santé ? Comment organiser le document ? Et, surtout, comment garantir sa mise à jour ? Pour surmonter ces défis, il a été décidé de mettre en place un annuaire en ligne, en s'appuyant sur les sites et annuaires déjà existants.

Bien que cette solution ne soit pas exhaustive, elle permet aux CTS de fournir des informations fiables, car ces dernières sont publiées et actualisées par des plateformes spécialisées ou directement par les professionnels eux-mêmes, ou leurs équipes. Certes, cela limite l'annuaire aux offres disposant d'une présence en ligne, mais cette contrainte est jugée mineure, d'autant plus qu'elle représente la solution la plus pérenne pour les CTS. A fortiori, cette approche ne fait nullement obstacle à des mises à jour ultérieures, si de nouveaux sites ou annuaires en ligne venaient à voir le jour.

Un outil simple à prendre en main

Les groupes de travail ont décidé de rendre le texte de l'annuaire moins formel pour le rendre accessible à un plus large public. Ainsi, suivant les différentes catégories de professions de santé fixées pour le cadre de l'annuaire, le document suit le modèle de « *Je suis à la recherche de...* » ou de « *Je suis... et j'ai besoin de...* », afin d'accompagner autant que possible les usagers et de s'assurer d'une bonne prise en main de l'outil.

Une version en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) est également prévue et sera lancée une fois les chargées de mission Démocratie en Santé formées à cette approche.

Des tâches à prévoir pour assurer son développement

Plus concrètement, deux annuaires seront disponibles très prochainement : celui du CTS de l'Yonne, sous la forme d'un document PDF accessible sur le site du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA 89), et celui du CTS de la Nièvre, qui sera consultable sur une page dédiée du site du Dispositif d'appui à la coordination – Emeraude 58 (une version PDF y sera également proposée).

Une fois leur mise en ligne effectuée, une campagne de communication à destination des usagers et des professionnels de santé sera organisée et permettra un test grandeur nature. Une attention particulière sera portée aux Maisons France Service, qui seront responsables de diffuser le document aux personnes sans accès à Internet ou rencontrant des difficultés avec les nouvelles technologies.

Ce projet se développe aujourd'hui également dans d'autres CTS, souvent accompagné d'un annuaire dédié à l'offre de prévention, à destination des usagers ou des professionnels de santé, selon les territoires et les objectifs fixés dans le cadre du conseil national de la refondation en santé.

Ce document est le fruit d'une initiative du Conseil Territorial de Santé (CTS) de l'Yonne.



Face aux difficultés d'accès aux soins rencontrées par les habitants de notre département, ce répertoire regroupe tous les annuaires et sites internet relatifs à l'offre de soins sur notre territoire.

En centralisant ces ressources en ligne, nous souhaitons faciliter l'accès des Icaunais.es aux services de santé, en leur offrant un moyen rapide et efficace de trouver les offres existantes.

Notre objectif est de rendre les informations sur les services de santé plus accessibles à tous.

Suivant la même logique, un annuaire de l'offre de prévention est actuellement en développement et sera bientôt accessible.

2

Je suis **JE SUIS À LA RECHERCHE DE ...**

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Où trouver un médecin généraliste dans l'Yonne ?

Annuaire des médecins généralistes

Le **médecin généraliste** est souvent le premier professionnel que le patient rencontre lorsqu'il a des soucis de santé. Libéral ou salarié, exerçant seul ou en groupe, clinique, maison ou centre de santé, le médecin généraliste effectue un examen clinique des personnes qui viennent le consulter.

En cas de pathologie nécessitant une expertise plus approfondie, il peut orienter le patient vers des praticiens spécialistes ou des auxiliaires médicaux, plus spécialisés dans le domaine en question.

UN MÉDECIN SANS RENDEZ-VOUS

Où trouver un médecin sans rendez-vous dans l'Yonne ?

- **Le cabinet SOS médecins à Auxerre consulte sans rendez-vous 24h/24 :** 0,15€/min + prix d'un appel
 - Adresse postale : 48 bis Boulevard Lyautéy à Auxerre
 - Téléphone : **08 20 89 00 00**
- **Le cabinet SOS médecins à Sens consulte après contact téléphonique :** 0,15€/min + prix d'un appel
 - Adresse postale : 56 Rue de Paris à St Clément
 - Téléphone 24h/24 : **3624**

VI - 12 septembre 2024

4

Envisager l'avenir

Si ces initiatives venaient à se développer dans l'ensemble de la région, peut-être qu'un espace par CTS, à destination du grand public, pourrait être mis en place sur le site Ma Santé en BFC.

Cet espace centraliserait les liens vers les différents annuaires et leurs versions PDF, permettant une campagne de communication unifiée pour toute la Bourgogne-Franche-Comté et incitant les usagers, comme les professionnels, à adopter le réflexe « Ma Santé en BFC », lorsqu'ils cherchent une information en matière de santé locale.

Chaque espace pourrait ainsi présenter brièvement les annuaires disponibles, tout en évitant aux CTS ayant déjà développé l'outil de revenir sur tout le travail effectué. Cela offrirait également aux CTS souhaitant entamer un projet similaire, le choix de le rendre accessible sur une ou deux plateformes, à savoir une plateforme propre à leur territoire, comme l'ont fait les CTS de l'Yonne et de la Nièvre, ou de le mettre uniquement en ligne sur Ma Santé en BFC. Il faut savoir que pour de petites organisations comme les CTS, le fait de parvenir à trouver une plateforme en ligne se révèle parfois être un réel problème, en raison des coûts d'hébergement et de la notoriété plus ou moins importante du site partenaire auprès du public.

A terme, cet espace pourrait devenir le lieu d'interaction entre le grand public et leurs CTS, recensant l'ensemble des projets et outils mis à leur disposition par les Conseils, sur leurs territoires.

Une démarche proactive pour plus de centralisation de l'information

En conclusion, la mise en place d'annuaires en ligne par les CTS témoigne d'une démarche proactive et pragmatique pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires. En s'appuyant sur des ressources existantes et en privilégiant une approche évolutive, ces initiatives offrent des solutions fiables et accessibles aux usagers et aux professionnels de santé.

Avec une communication adaptée et un déploiement potentiel à l'échelle régionale, ces projets sont appelés à devenir des outils importants pour faciliter l'accès aux services de santé locaux, et renforcer l'interconnaissance de l'offre existante entre professionnels de santé.

Louise Lepage

Le mot de l'expert

Eclairage sur les enjeux du dépistage du cancer colorectal avec le Professeur Lepage



Depuis plusieurs années, Mars Bleu s'efforce de sensibiliser le public au dépistage du cancer colorectal, une maladie qui peut être traitée efficacement lorsqu'elle est détectée tôt.

Cependant, il est regrettable de constater que plus de 60 % du public cible ne suit pas les recommandations en la matière, alors même qu'il est la

deuxième cause de mortalité par cancer pour les hommes et la troisième pour les femmes (17 100 décès par an au total pour les deux sexes).

Pour en savoir plus sur l'impact de cette campagne et les défis persistants, nous avons rencontré le professeur Lepage à l'occasion de Mars Bleu 2024, spécialiste en hépato-gastroentérologie au CHU de Dijon.

Mars Bleu : Un appel à la mobilisation pour le dépistage du cancer colorectal

Si l'évolution du recours au dépistage depuis la mise en place de Mars Bleu connaît un léger progrès, la prise de conscience demeure un défi majeur.

Bien que les campagnes successives aient contribué à une légère augmentation des dépistages, la participation au dépistage du cancer colorectal en France reste en deçà des objectifs fixés, avec moins de 40 % des 50-75 ans y participant, contrairement aux Pays-Bas où près de 70 % sont engagés. Cette recherche de mobilisation est d'autant plus importante que, pour qu'il permette une amélioration de la santé de la population générale, les pouvoirs publics estiment qu'il faudrait qu'au moins 45 % de la population y participe. Le Professeur souligne donc l'importance d'une communication continue et d'un renforcement de la responsabilité individuelle.

En plus de Mars Bleu, des initiatives sont en cours pour rendre les tests de dépistage plus accessibles. Cela s'est traduit par leur disponibilité chez divers professionnels de santé et en ligne, sur le site <https://monkit.depistage-colorectal.fr>, et par le développement d'efforts de communication (campagnes d'affichages, vidéos explicatives, clips musicaux...). En sus, des progrès sont également réalisés dans le développement de tests sanguins, moins invasifs, mais leur coût demeure un défi (5 000€ contre 5€ pour le kit de test hemoculte, d'analyse par la recherche de sang dans les selles).

Voici un exemple de campagne de prévention : une "vidéo complètement décalée", réalisée par Prevenstuff et le Dr Antoine Debourdeau, Gastro-Entérologue, avec le soutien du CHU de Nice. Cette approche originale permet d'aborder "le sujet sérieux du Cancer Colorectal", de manière plus ludique.



La Démocratie en Santé : un enjeu crucial pour le dépistage

Lors de notre entretien, nous avons abordé la question de la démocratie en santé. Malheureusement, il s'agit d'un concept encore trop peu connu, y compris par les professionnels, malgré l'importance qu'il revêt face aux défis à relever dans ce secteur.

Interrogé sur à la démocratie en santé, le Pr Lepage a admis ne pas en avoir eu connaissance auparavant. Cependant, il a immédiatement souligné son importance pour encourager les dépistages, notamment en raison de leur proximité avec l'utilisateur. Des actions ciblées sur les publics vulnérables, plus à risque de développer ce type de pathologie et moins sensibilisés à ces actions de détection, pourraient alors être développées dans le cadre des actions de la CRSA et des CTS.

Les attentes du Pr. Lepage à l'égard de ces instances sont donc claires : il souhaite voir des mesures concrètes mises en place pour favoriser les dépistages. Il souligne la nécessité de rendre ces actions accessibles et attrayantes pour l'ensemble de la population, afin de garantir une prévention efficace contre les maladies, considérant la démocratie en santé comme un outil de collaboration précieux, bien que méconnu.



Le Pr Lepage pense que les instances de démocratie en santé pourraient être un moyen d'agir au plus près des populations, en matière de prévention.

Baisse d'Attractivité dans le Secteur Médico-social : quels leviers actionnables par la démocratie en santé ?

La question de l'attractivité des métiers médico-sociaux est devenue un sujet préoccupant ces dernières années, dont les instances de Démocratie en Santé se saisissent. Le Pr Lepage nous a partagé son expérience et ses réflexions sur ce défi crucial.

L'idée d'une baisse de recrutement des médecins dans le secteur est à nuancer. En effet, grâce à l'augmentation régulière du nombre d'internes, il n'y a pas de pénurie en termes de nouveaux professionnels formés. Cependant, le problème réside dans le nombre croissant de départs à la retraite, ainsi que dans leur répartition géographique : l'augmentation du nombre d'élèves ne permet pas de pallier le manque de professionnel, mais en recruter davantage reviendrait à engager une baisse de la qualité de leur formation.

De plus, si la redensification des effectifs de certains départements par des élèves du CHU de Dijon est envisagée, cette action est confrontée au besoin d'encadrement (nécessité d'au moins un médecin titulaire sur place) et d'un plateau technique fonctionnel et aux normes, qui fait défaut dans certains hôpitaux périphériques. Dans ces conditions, relancer l'activité sur certains territoires s'avère très lourd, alors même que le CHU de Dijon aurait besoin de déléguer.

Enfin, interrogé sur les actions de sensibilisation dans les lycées, le Pr. Lepage appelle à la prudence, dans la mesure où peu de lycéens reviennent exercer dans leur lieu d'origine. Ces initiatives doivent donc être accompagnées de mesures d'attractivité du territoire pour les encourager à revenir après leurs études. A ce titre, il souligne l'importance de services de transport pratiques et efficaces et de considérer sérieusement l'aspect financier, en particulier si la région concernée nécessite de prendre en charge de nombreux déplacements. Cela, en plus de garantir un environnement propice à la vie familiale. C'est dans ce contexte que les instances de démocratie en santé pourraient se saisir de certains sujets, aux côtés d'autres acteurs du territoire, qui œuvrent déjà au quotidien et depuis plusieurs années sur cette problématique.

Ainsi, bien que la question de l'attractivité du secteur médico-social pose des défis importants, des mesures axées sur l'accessibilité, la mobilité, les incitations financières et la sensibilisation précoce peuvent être prises pour inverser la tendance et garantir des soins de qualité pour tous. Des éléments dont les instances de démocratie en santé pourraient s'inspirer, pour agir à leur niveau, à ce sujet.

Louise Lepage

Les partenaires s'adressent à vous !

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté : Qui sommes-nous ?

France Assos Santé fédère, en Bourgogne Franche-Comté, 53 associations d'usagers du système de santé et coordonne l'action de 450 représentants des usagers. Engagée dans la défense des droits des patients, elle anime, forme et accompagne son réseau, tout en informant sur les enjeux de santé, notamment en e-santé, prévention, et soutien aux aidants. N'hésitez pas à venir la découvrir !



Qui sommes-nous ?

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté est l'une des 18 délégations **de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé** créée par la loi du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé.

Notre union régionale fédère, en janvier 2024, **53 associations d'usagers du système de santé** : associations de personnes malades, de personnes âgées et retraitées, de personnes en situation de handicap, de défense des familles, des consommateurs, de défense de la sécurité et de la qualité de la prise en charge.

Organisation de référence pour **représenter les patients et les usagers du système de santé, défendre leurs intérêts et leurs droits**, France Assos Santé permet l'expression des usagers sur les problématiques de santé.

Notre délégation coordonne l'action de plus de **450 représentants des usagers (RU)** sur l'ensemble du territoire régional.

Notre organisation repose sur un fonctionnement associatif avec l'engagement de nombreux bénévoles issus des associations membres, avec un Bureau, un Comité régional et une Assemblée régionale. Certains participent aux différents groupes de travail mis en place au sein de la délégation, d'autres sont plus engagés dans la vie des instances de démocratie en santé ou pour représenter les usagers auprès des institutions ou des établissements de santé publics ou privés.

La délégation Bourgogne Franche-Comté compte trois salariées réparties sur deux antennes Dijon et Besançon : Patricia MINARY DOHEN est coordinatrice régionale, Coralie JARDON, chargée de mission, et Elodie HONG-VAN, chargée de gestion administrative et correspondante formation.

Quelles sont nos missions ?

France Assos Santé anime, accompagne et forme le réseau des RU. Ceux-ci, issus d'associations agréées en santé, sont mandatés par l'Agence Régionale de Santé pour siéger à titre bénévole, au sein des instances de santé publique (comme la CRSA et ses Commissions) ou des établissements de santé (notamment dans les Commissions des usagers) pour veiller au respect des droits des patients et améliorer leur prise en charge.

Une autre grande mission de France Assos Santé est d'informer les usagers dans le domaine de la santé. Dans ce cadre, la délégation Bourgogne Franche-Comté a orienté ses priorités d'actions autour, notamment, du numérique en santé, de la prévention, et de l'aide aux aidants.

Différents outils ont été créés avec des bénévoles issus d'associations membres :

- Un guide pour « Se repérer dans le e-santé ».
- Des vidéos valorisant les actions de prévention menées par les associations de patients.
- Un répertoire des sources d'informations pour les aidants.
- Un annuaire inter associatif.
-

Nous aurons plaisir à vous les présenter, ainsi que d'autres, dans de prochains bulletins.

Nous contacter et suivre nos actualités



bourgogne-franche-comte@france-assos-sante.org

Antenne de Dijon :
2, rue des Corroyeurs - Boîte FF6 - 21000 DIJON
Tél. : 03-80-49-19-37

Antenne de Besançon :
1, route de Marchaux – 25000 BESANCON
Tél. : 03-81-51-84-31



Site Internet : <https://bourgogne-franche-comte.france-assos-sante.org/>



France Assos Santé
Bourgogne Franche-Comté



France Assos Santé BFC



Les partenaires s'adressent à vous !

ARUCAH - Démocratie en santé et Représentants des usagers

Pour le premier numéro de l'Actu de la Démocratie en Santé, l'Association de Représentant des Usagers dans les Cliniques, Associations sanitaires et Hôpitaux (ARUCAH), sur le rôle des représentants d'usagers dans la démocratie en santé.



Introduction

Alors que les attentes de la population française sont importantes en matière de compréhension et de participation en tant qu'auteur et acteur de leur prise en charge, et de sécurité sanitaire, il reste beaucoup à faire en France dans le domaine de la démocratie sanitaire pour au moins trois raisons : un système de santé qui se fragilise qu'a révélé récemment la crise du COVID 19, une situation sanitaire contrastée, caractérisée par une espérance de vie, sans incapacité, inférieure à celle d'autres pays européens et une accentuation des inégalités sociales et territoriales de santé et une crise démocratique révélée par la défiance des Français vis-à-vis des autorités publiques.

Depuis de très nombreuses années, et tout particulièrement depuis la loi de modernisation de la santé de 2016, les différents gouvernements de la France ont renforcé les instances de la démocratie sanitaire qui se définit comme une démarche qui associe l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. Cette démarche vise à accroître la participation et le pouvoir d'action du public dans le domaine de la santé et à rendre effectifs les droits des usagers, en confortant la représentation des usagers et de leurs proches dans les secteurs sanitaire, social et médicosocial et dans les soins de ville, mais aussi en recueillant et analysant les plaintes et les réclamations afin d'améliorer les droits des usagers et la qualité du système de santé.

Ainsi, la loi de modernisation de 2016 a donné lieu à la création des conseils territoriaux de santé, a rendu obligatoire la représentation des usagers dans les instances de gouvernance des agences sanitaires nationales, a permis la création des commissions des usagers en remplacement de la commission de relation avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) et a encouragé les établissements à informer les patients sur le coût des hospitalisations et à élargir l'accès aux données de santé des proches, dans le respect du secret médical.

Le représentant des usagers devient donc un acteur crucial de la prise en charge des patients. C'est une personne bénévole, désignée ou élue, qui est là pour représenter les intérêts et les droits des usagers dans le système de santé. Son rôle est de **défendre les droits des usagers, de faire entendre leur voix et de contribuer à l'amélioration de la qualité des services de santé, tant en ce qui concerne le bien être, le confort et la sécurité des patientes et des patients, hospitalisés au sein de l'établissement où il siège comme représentant.**

Il peut également participer à l'élaboration des politiques et des décisions concernant les enjeux de santé.

Un représentant des usagers doit être membre d'une association agréée d'usagers du système de santé.

L'engagement des représentants des usagers en démocratie sanitaire

Le représentant des usagers est au cœur de la démocratie sanitaire. Ses missions y sont nombreuses :

- Il agit en tant que **représentant et porte-parole des usagers au sein des instances organisationnelles de l'établissement** : commission des usagers, comité de lutte contre les infections nosocomiales, comité de lutte contre la douleur, comité de liaison alimentation nutrition, voire comité éthique de l'établissement. Il doit y assurer le respect des droits du patient et y garantir la qualité de l'accueil des patients, de leur prise en charge, et de leur information. Il doit aussi y garantir l'obtention d'un consentement éclairé dans les soins et l'égalité de traitement de la tarification. Son rôle y est un bien un rôle de veille mais aussi citoyen.
- **Il participe aux instances décisionnelles** (conseil de surveillance, conseil d'administration voire comité de direction) pour s'assurer que les préoccupations et les besoins des usagers sont pris en compte lors de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des activités de santé. Il participe étroitement à l'élaboration du projet d'établissement et est le maître d'œuvre de la création, de la mise en œuvre et du suivi du projet des usagers. Son engagement dans la démarche de certification, pilotée par la Haute Autorité de Santé, est essentiel.
- **Il participe à l'analyse et au traitement des réclamations et des plaintes.** Il contribue à résoudre les conflits et à améliorer la qualité des services en analysant les retours d'expérience des usagers. Il est destinataire des résultats des enquêtes de satisfaction des patients qui peuvent être une donnée d'entrée du projet des usagers au même titre que les données émanant des plaintes et des réclamations.
- **Il a une mission d'information des patientes et des patients.** Il doit sensibiliser les usagers aux enjeux de la santé, aux droits des patients, aux procédures à suivre en cas de réclamation, sur le fonctionnement de l'établissement de santé et à l'importance de leur implication dans le processus décisionnel. Sa mission est bien de faire du patient l'auteur et l'acteur de sa santé.

- **Il contribue à la mise en œuvre et au pilotage des démarches d'amélioration continue de la qualité pour assurer la performance des parcours de prise en charge des patientes et des patients.** Il collabore à l'élaboration à l'élaboration et à l'évaluation des projets de service. Il participe également aux démarches d'évaluation des pratiques professionnelles et des parcours de soins visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins.
- **Il collabore avec les professionnels de santé de l'établissement pour le développement de démarches centrées sur le patient.** Il doit contribuer au renforcement de la communication entre l'établissement de santé et les usagers. Il participe à des groupes de travail de création et de mise à jour de documents qualité : refonte du livret d'accueil, refonte du site internet de l'établissement, mise à jour de documents qualité traitant de la bientraitance, de la contention, ...

Les freins de la démocratie sanitaire

Les progrès faits en matière de démocratie sanitaire ont conduit à une reconnaissance des représentants des usagers par les tutelles et les directions d'établissement

En revanche, comme le montrent un grand nombre d'enquêtes de satisfaction et les résultats des visites de certification, pilotées par la Haute Autorité de Santé, les représentants des usagers restent encore méconnus par les patients et les professionnels de santé.

Un autre frein au développement de la démocratie en santé est le caractère bénévole de l'engagement d'une ou d'un représentant des usagers, qui demande du temps et de l'investissement personnel et qui exige aussi des actions de formation pour traiter de questions complexes touchant à la sociologie en établissement de santé et à la sécurité des patients.

Il persiste encore une résistance médicale qui inhibe la liberté d'action des représentants des usagers dans tous les services de soins d'un établissement de santé.

Enfin, la crise COVID 19 a été un frein momentané à la liberté d'action des représentants des usagers.

Les perspectives d'avenir de la démocratie sanitaire

Les perspectives d'avenir de la démocratie sanitaire peuvent porter, en premier lieu, sur la relation entre les tutelles publiques, les directions d'établissement et les représentants des usagers, et en second lieu, sur la relation direction et professionnels des établissements, patients et représentants des usagers.

- **Relation entre les tutelles publiques, les directions d'établissement et les représentants des usagers :**

Faire vivre la démocratie en santé nécessite de développer la concertation et le débat public, d'améliorer la participation des acteurs de santé et de promouvoir les droits individuels et collectifs des usagers.

La présence des représentants des usagers dans les instances de santé publique et hospitalières leur permet de participer à l'élaboration des politiques de santé et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.

Au niveau local, ce sont les agences régionales qui animent la démocratie en santé sur le territoire.

Un représentant des usagers peut devenir membre de la CRSA (conférence régionale de la santé et de l'autonomie) ou membre du Conseil Territorial de Santé.

Les mandats des CTS (conseil territorial de santé) sont renouvelés tous les 5 ans depuis 2016.

• Relation direction et professionnels des établissements, patients et représentants des usagers :

Il est important, dans l'avenir, de mieux faire connaître les représentants des usagers auprès des patients et des professionnels. L'engagement des représentants des usagers dans les démarches d'amélioration continue de la qualité et d'expérience patient, une politique de communication ciblée sur la mise en œuvre du projet des usagers et des succès obtenus et la présence des représentants des usagers dans toutes les instances organisationnelles citées précédemment y contribueront aisément.

Sans conteste, les nouvelles exigences de la certification V 2020, ont déjà un effet levier pour entraîner l'implication encore plus grande des usagers dans l'évaluation des Bonnes Pratiques de l'établissement.

Les représentants des usagers peuvent s'approprier les outils de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour participer à la démarche de démocratie sanitaire.

Les représentants des usagers peuvent participer aux audits « patient traceur ». Ils pourront également se former à la démarche « d'utilisateur-expert » ou de « patient-expert ». Ils pourront ainsi renforcer la démocratie sanitaire et améliorer la pertinence et l'efficacité des avis et des décisions, en prenant en compte les savoirs expérientiels des usagers concernant le vécu de leur maladie, leur situation de vie et leurs contraintes et leurs modalités de traitement ou d'accompagnement.

Enfin, le développement des parcours de soins, en particulier grâce au développement de l'hospitalisation à domicile, de la télémédecine, et de l'ambulatoire va exiger de nouveaux questionnements humains et éthiques et des arbitrages concernant l'accès et la continuité des soins.

La place des représentants des usagers dans cette évolution des parcours de soins sera cruciale pour garantir à l'utilisateur la performance des prises en soins, exposée aujourd'hui à un contexte de pénurie en personnel.

Jacques HOSOTTE

Le 28 août 2024

L'invité du Bulletin

Miroirs du Monde, une Association Engagée pour la valorisation des langues et des cultures

Depuis sa fondation en 2013, Miroirs du Monde s'est imposée comme un acteur incontournable dans la promotion de la diversité linguistique et culturelle dans le quartier de Planoise. À travers une série d'activités dynamiques et inclusives, l'association œuvre pour offrir un espace de partages, d'apprentissages et d'échanges au sein de la communauté bisontine.



Au cœur de ses initiatives, se trouvent les cours de français langue étrangère, à destination du public allophone, ouverts à tous à partir dès 16 ans, proposés à différents niveaux, et qui sont l'activité mère de l'association. Depuis sa création, membres et bénévoles ont su les faire évoluer pour dépasser le cadre de l'apprentissage traditionnel, en intégrant des méthodes pédagogiques interactives pour favoriser une immersion linguistique enrichissante : l'enseignement et la pratique du français se font au travers de cours de travaux manuels, de théâtre ou encore de cuisine.

Mais, Miroir du Monde offre également un accompagnement individuel et administratif, qui renforce le lien de confiance entre l'association et les membres de sa communauté.

Depuis toujours, Miroirs du Monde a été sensible à la vie du quartier de Planoise et a toujours veillé à ce que ses ateliers soient ouverts à tous. Aujourd'hui, un large éventail d'animations socioculturelles est proposé à l'ensemble du quartier, ouvert à tous.

L'exemple le plus prégnant en la matière est l'événement « Village du Monde ». Initiative phare de l'association, qui se tient chaque année lors de la première semaine de décembre. Un thème spécifique vient rythmer cinq jours d'exposition, réalisés par les adhérents de l'association et les élèves du quartier, suivis de deux jours de marché, mêlant animations et artisanat. Une occasion unique de se rassembler et de célébrer la diversité.

La participation des élèves du quartier se fait au travers d'interventions dans les écoles maternelles, primaires et collèges. Au cours de plusieurs séances, l'association vient proposer des activités éducatives, visant à sensibiliser les enfants à la diversité culturelle. En 2023, sous le thème du plurilinguisme, ce ne sont pas moins de 270 élèves, de la maternelle au collège, qui ont pris part aux activités.

Les étudiants du cours de français de l'association ont également contribué en réalisant, de A à Z, un court-métrage mettant en avant leurs langues maternelles et leurs voix. Ce film a été projeté lors des cinq jours d'exposition grâce au soutien du théâtre "Les 2 Scènes". Le musée des Beaux-Arts de Besançon, partenaire de l'association, participe à cet événement en proposant des ateliers aux habitants du quartier.

Pour 2024, le thème sera Musique du monde : nous vous attendons nombreux !

Une nouveauté depuis le 8 avril 2024 !

Autre nouveauté notable, le café associatif de Miroirs du Monde, qui vient s'ériger comme un lieu de rencontres et d'échanges, autour d'une cuisine du monde savoureuse. Dans un cadre convivial, l'association vient renforcer son rôle crucial dans le tissage de liens sociaux au sein du quartier de Planoise et l'accompagnement de ceux qui en ont besoin.



Un pays du monde est à découvrir chaque mois, tant au travers de la cuisine (le dernier mardi de chaque mois), que des activités et animations proposées. Une exposition est également mise en place dans les locaux du café : vous pouvez ainsi découvrir le pays au travers d'explications et de divers objets.



Repas multiculturel malais

La santé n'est pas oubliée

Au-delà des événements culturels, l'association souhaite aujourd'hui investir le domaine de la santé. En la matière, Miroirs du Monde s'engage déjà, avec des initiatives telles que des ateliers nutrition et des interventions sur des thématiques de santé spécifiques, visant à informer et à sensibiliser la communauté sur les enjeux de bien-être. Par exemple, pendant deux ans, un partenariat avec les étudiants de l'école d'orthophonie, a permis la mise en place d'ateliers de couture intergénérationnelle et la vente à petit prix de serviettes hygiéniques lavables. Cette activité a, en plus de permettre la création de lien social, permis de réaliser l'ampleur des lacunes sur la question des menstruations et, plus largement, sur la santé féminine, dans le quartier.

Aujourd'hui, Miroirs du Monde souhaite donc approfondir son accompagnement en matière de santé. Dans ce contexte, un atelier mensuel, animé par une infirmière bénévole, a été imaginé. Pour que celui-ci corresponde au mieux aux attentes du public, la première séance a été dédiée au recueil des interrogations des membres de l'atelier, afin d'élaborer un programme qui s'accorde à leurs besoins.

Cette diversité d'activités reflète l'engagement de l'association à répondre aux besoins et aux intérêts de tous. Finalement, Miroir du Monde incarne l'esprit de solidarité, d'ouverture et de partage, et contribue au renforcement du vivre-ensemble et à l'enrichissement mutuel au sein de la communauté planoisienne.

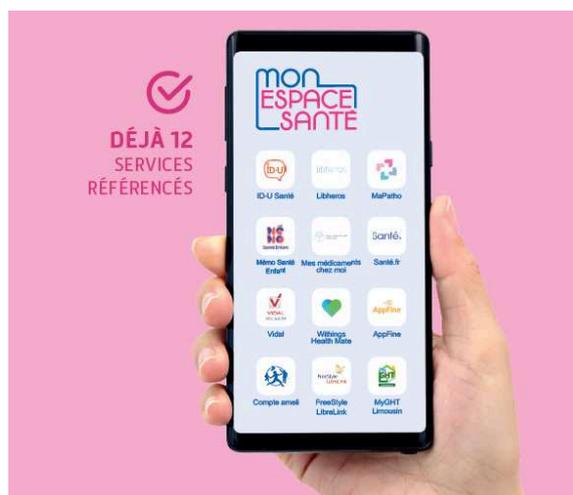
Louise Lepage



L'astuce du Bulletin

« Mon Espace Santé » : La révolution numérique de votre parcours de soins

Crée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, « Mon Espace Santé » est l'Espace Numérique de Santé (ENS), géré par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Ce service vise à rendre les usagers plus actifs dans la gestion et l'amélioration de leur santé, en leur permettant de gérer leurs données et de participer activement à leur parcours de soins.



Un outil qui facilite mon suivi médical

"Mon Espace Santé" est un service numérique français sécurisé qui permet de centraliser ses informations médicales. On y trouve son dossier médical (résultats d'examens, ordonnances, historique de soins), un agenda pour les rendez-vous médicaux, ainsi qu'une messagerie sécurisée pour échanger avec les professionnels de santé. Ce service offre une meilleure gestion de sa santé en facilitant l'accès à ses données médicales, améliorant ainsi la coordination des soins et permettant de partager ces informations en toute sécurité avec les médecins.

Activation et utilisation simplifiées

Pour activer votre compte, rendez-vous sur www.monespacesante.fr. Vous pourrez créer un identifiant personnel et un mot de passe sécurisé, ou utiliser « FranceConnect ». En cas d'opposition à son activation, vous pouvez désactiver le compte via la ligne téléphonique 3422.

Les mineurs et les majeurs protégés sont pris en charge par leurs représentants légaux pour l'ouverture et l'accès.

Un outil au service de votre santé

« Mon Espace Santé » ne remplace pas les dossiers tenus par chaque établissement de santé, mais constitue une plateforme complémentaire pour stocker et partager vos documents médicaux. Avec une sécurité maximale et un contrôle accru, c'est un pas de géant vers une gestion plus active et sécurisée de votre santé.

Accès sécurisé et partagé

Qui peut accéder à votre compte :

- **Vous, ou votre représentant légal**, pouvez accéder à votre Espace Santé via « FranceConnect » ou un identifiant personnel.
- Votre **médecin traitant**, qui a un accès automatique.
- Tout **professionnel auquel vous aurez donné l'accès** : vous pouvez autoriser d'autres professionnels ou établissements de santé à consulter ou à alimenter votre espace numérique, de manière permanente dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles prévues pour l'accès au dossier médical partagé. Petite vigilance ici : l'accès **ne peut être exigé de la part d'un professionnel de santé**. A ce titre, en qualité de titulaire, vous pouvez indiquer dans votre compte l'identité des professionnels ou les établissements de santé, les établissements ou services sociaux ou médico-sociaux auxquels vous entendez interdire l'accès à votre dossier. Vous pouvez modifier cette liste à tout moment.
- L'accès aux informations de votre Espace Santé est **interdit lors de la conclusion de contrats d'assurance ou de complémentaire santé**.

Confidentialité et protection renforcées

Vos données sont confidentielles et hébergées sur des serveurs certifiés, et seules les personnes que vous avez autorisées peuvent y accéder : vous contrôlez l'accès de professionnels à vos documents.

Une seule exception : en cas d'urgence (si vous ne vous y êtes pas opposé au préalable dans les paramètres de votre compte), le « mode bris de glace » peut être activé. Celui-ci permet un accès temporaire à votre espace. Cette consultation de vos données vous sera notifiée, de la même manière que pour tout professionnel qui se rend sur votre espace : à chaque fois qu'un professionnel accède à votre Espace Santé et consulte les informations qu'il contient, cet accès est tracé et vous est notifié. Vous disposez d'un libre accès à l'historique de ces actions directement dans votre Espace Santé. De la même manière, chaque action, ajout ou modification de document est tracé et horodaté : vous recevez une notification immédiate. Toujours est-il que l'utilisation des données est strictement encadrée par la loi.

Certaines données peuvent être masquées, mais jamais aux yeux de votre médecin traitant.

Clôture et archivage de vos données

Vous pouvez clôturer votre compte à tout moment, et télécharger vos informations au format protégé « .pdf ». Une fois le compte fermé, vos données sont supprimées de la plateforme, mais archivées pendant 10 ans par la CNAM. Vous pouvez demander la suppression anticipée de ces archives, sous 3 mois, directement en ligne ou auprès de votre organisme d'assurance maladie. En cas de réouverture du compte, les données archivées sont réintégrées automatiquement.

Activez votre compte dès aujourd'hui et prenez en main votre santé !

Louise Lepage

- Cet article reprend la fiche « Santé, Info, Droits, Pratiques A.3.6 », mise en place par France Asso Santé dans le cadre de son service Santé Info Droits. Vous pouvez la retrouver via le lien suivant : [Crée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, « Mon Espace Santé » est l'Espace Numérique de Santé \(ENS\), géré par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie \(Cnam\) et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Ce service vise à rendre les usagers plus actifs dans la gestion et l'amélioration de leur santé, en leur permettant de gérer leurs données et de participer activement à leur parcours de soins.](#)
- Si vous avez besoin de conseils, vous pouvez également vous adresser directement au service en posant vos questions en ligne sur www.france-assos-sante.org/sante-info-droits, ou par téléphone au 01.53.62.40.30, pour toutes problématiques juridiques et sociales liées

**En cas de problème
juridique
lié à votre santé,
préférez cette ligne
à une recherche
en ligne.**

Des juristes répondent gratuitement
à vos questions en lien avec votre santé.



01 53 62 40 30*

La ligne nationale de France Assos Santé

Lundi • Mercredi • Vendredi : 14h-18h
Mardi • Jeudi : 14h-20h

*Prix d'un appel local

Vous pouvez aussi poser votre question en ligne sur :
www.france-assos-sante.org/sante-info-droits

MON ESPACE SANTÉ

pour quoi faire ?



Pour avoir tout au même endroit

Mon espace santé permet d'avoir tout au même endroit : résultats d'examen, ordonnances, historique de soins, son agenda avec les rendez-vous médicaux passés et à venir...

Pour pouvoir échanger directement avec les professionnels

Sur Mon espace santé, on trouve une messagerie sécurisée qui permet d'échanger avec les professionnels de santé.



Pour une meilleure gestion de ma santé

Grâce à Mon espace santé, les professionnels de santé qui s'occupent de moi disposent d'un accès facilité à mon dossier médical, ce qui améliore la coordination des soins et, ce faisant, de ma prise en charge.

Parce que c'est totalement sécurisé

Mon espace santé est un service totalement sécurisé, hébergé sur des serveurs certifiés, où seuls vous (ou votre représentant légal), votre médecin traitant et les professionnels de santé que vous avez autorisé peuvent y accéder.



Parce que je peux tout suivre

Pour plus de sécurité, vous avez accès à l'historique des connexions à votre compte. Ainsi, à chaque fois qu'un professionnel accède à votre espace santé et consulte les informations qu'il contient, cet accès est tracé et vous est notifié.

Un réseau d'ambassadeur actif !

Mon espace santé dispose de tout un réseau d'ambassadeurs prêts à vous accompagner dans vos démarches et à répondre à vos questions.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.monespacesante.fr

Les rendez-vous de septembre/octobre



À vos agendas !

Découvrez dans cette rubrique tous les événements relatifs à la Démocratie en Santé, prévus pour les deux mois à venir.

SEPTEMBRE 2024

Démocratie en santé

Journées, semaines et événements nationaux et internationaux

Autre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1 Septembre Jaune
2	3	4	5	6	7	8
9	Journée mondiale du suicide				Journée mondiale des premiers secours	Journée mondiale du Lymphome
		Semaine de la sécurité des patients				
16	Journée de la sécurité des patients		Journée européenne de la psychomotricité		Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer	Journée Mondiale Leucémie Myéloïde Chronique
			Journée CPTS FEMASCO - BFC		Yonne Sport Séniors	
Journée internationale des langues des signes			Journée mondiale de la contraception		Journée mondiale contre la rage	Journée mondiale du cœur
			Village des recruteurs		Journée mondiale des sourds	
Semaine bleue						
30 Septembre Jaune						

01.09.2024 | Tout le mois de septembre

Événement national, .

Septembre Jaune - Mois de prévention du suicide

A l'occasion de Septembre Jaune, l'équipe du 3114 (numéro national gratuit de prévention du suicide), organise partout en France des événements visant à sensibiliser au risque suicidaire. Durant tout le mois de septembre, l'organisation diffusera des messages de prévention à l'attention du grand public.

Actualités Septembre Jaune

10.09.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Internationale de Prévention du Suicide (JIPS)

Organisée à l'initiative de l'Association Internationale pour la Prévention du Suicide et de l'Organisation Mondiale de la Santé, la Journée Internationale de Prévention du Suicide (JIPS) est une journée de sensibilisation qui se traduit par un engagement et des actions diverses à travers le monde. Le 3114, numéro national de prévention du suicide, se mobilise également, avec l'appui de ses partenaires, pour communiquer auprès du grand public sur ce sujet.

Site internet du 3114

19.09.2024 | de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Gymnase Roger Treillé, Paron

Yonne Sport Seniors

Une journée gratuites consacrée à la découverte des activités sportives pour les seniors. Les inscriptions sont obligatoires, sur le site de l'événement.

Lieu : Gymnase Roger Treillé, 43 av. du stade à PARON (89)

Horaires : 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Site de l'événement

14.09.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale des Premiers Secours

Initiée par la Croix-Rouge, l'objectif reste le même depuis plusieurs années : sensibiliser et initier le plus grand nombre aux gestes qui sauvent. Partout en France, les bénévoles de la Croix-Rouge française proposent plusieurs activités, autour du thème du sport et de la santé.

Lien de l'événement

15.09.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale du Lymphome

Organisé dans plusieurs villes de France, cette journée est l'occasion pour les patients, proches et professionnels de se rencontrer et d'échanger.

Site de la Ligue contre le cancer

16.09.2024 | Du 16 au 20 septembre

Événement national, .

Semaine de la Sécurité des patients

Cette campagne a pour objectif de promouvoir l'implication des professionnels de santé, patients, résidents et usagers autour de la sécurité des soins.

En Bourgogne-Franche-Comté, le CRAtb et le CPias BFC proposent 3 outils de sensibilisation des patients, résidents et usagers sur les infections à Clostridioïdes difficile : rendez-vous sur le site Internet pour plus d'informations.

Site de l'événement

17.09.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale de la sécurité des patients

La Journée mondiale de la sécurité des patients offre l'occasion de sensibiliser le grand public et de favoriser la collaboration entre les patients, les soignants, les décideurs et les responsables des soins de santé afin d'améliorer la sécurité des patients.

Cette année, la journée a pour thème « Améliorer le diagnostic pour garantir la sécurité des patients » et pour slogan « Poser un diagnostic correct, c'est une question de sécurité ! ». Ce thème et ce slogan soulignent qu'il est indispensable de poser rapidement un diagnostic correct pour garantir la sécurité des patients et obtenir de meilleurs résultats en matière de santé.

Site Internet de l'événement

19.09.2024 | de 08h30 à 17h00

Palais des Congrès, Beaune

Journée CPTS FeMaSCo-BFC

La journée CPTS, organisée par la FEMASCO de Bourgogne-Franche-Comté, a pour missions d'échanger autour d'atelier, conférences la manière d'appréhender les Communauté Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), et les diverses actualités.

Lieu : Palais des congrès, 21200 Beaune

Horaires : de 08h30 à 17h00

Site Internet de l'événement

29.09.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale du Cœur

Cette journée rappelle l'importance de la santé cardiaque et encourage chacun à adopter des habitudes de vie saines. Des événements comme des marches, des conférences et des campagnes de sensibilisation sont organisés pour encourager les gens à prendre soin de leur cœur.

OCTOBRE 2024

Démocratie en santé

Journées, semaines et événements nationaux et internationaux

Autre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	Les Ateliers de l'Eau et du Réseau CapTer Journée des personnes âgées Journée parcours eTICSS Octobre rose		Semaine bleue	Journée nationale des aveugles et malvoyants		Journée nationale des aidants
7		Journée nationale des CPTS	Assemblée plénière de la CRSA Journée de la recherche médicale 71 Journée de la santé mentale Journée mondiale des DYS		Journée mondiale des soins palliatifs	
14	Journée de la canne blanche	Journée mondiale de l'alimentation Journée mondiale de la colonne vertébrale	Journée mondiale du don d'organes et de la greffe	Journée mondiale de la Ménopause	Journées Nationales des CPTS	Journée mondiale de l'estéoporse
Journée mondiale contre la douleur						
21						
28			31 Octobre rose			

01.10.2024 | Journée nationale
Événement national, .

Octobre Rose

Campagne annuelle mondiale de communication, le mois d'octobre est destiné à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. A cet occasion plusieurs actions sont menées sur le territoire de BFC (marche rose, ciné-débat, ateliers de prévention...) : vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site [dépistage des cancers](#).

[Site Internet de l'événement](#)

01.10.2024 | Journée mondiale
Événement national, .

Journée Internationale des Personnes Agées

La Journée internationale des personnes âgées, célébrée chaque année le 1er octobre, a été proclamée par les Nations Unies en 1990. L'objectif serait de sensibiliser les citoyens aux défis liés au vieillissement en mettant en lumière les enjeux économiques, sociaux et sanitaires à la population vieillissante, notamment les soins de longue durée, la retraite, et la qualité de vie des personnes âgées.

[Site Internet de l'événement](#)

01.10.2024 | 8h30 à 17h00

Palais des congrès, Beaune

Journée parcours eTICSS

La journée dédiée à la prévention en santé et à l'innovation numérique est un lieu d'échanges et de réflexions sur les enjeux de prévention et coordination des soins, organisée par l'ARS BFC et le GRADeS BFC, avec le soutien du FEDER et du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté.

Lieu : Palais des congrès de Beaune

Horaires : 8h30 à 17h00

[Site internet de l'événement](#)

01.10.2024 | 1er et 2 octobre 2024

Collège Européen de Cluny, Cluny

Les Ateliers de l'Eau et du Réseau CapTer

Les Ateliers de l'eau sont l'occasion de créer un espace de réflexion et de débats autour de l'usage et du partage de la ressource pour écrire une feuille de route afin de renforcer la prise en compte de l'eau dans tous les dispositifs territoriaux (Projet alimentaire territorial, Contrat local de santé, Pacte de la haie...).

Lieu : Collège Européen de Cluny, 13 rue Porte de Paris, 71250 CLUNY

[Site Internet de l'événement](#)

01.09.2024 | Du 1er au 5 octobre 2024

Evénement national, .

Semaine bleue

La Semaine bleue est un événement national en France, dédié aux personnes âgées et aux retraités, qui se déroule chaque année en octobre. L'objectif principal est de sensibiliser le grand public aux problématiques rencontrées par les seniors, tout en valorisant leur rôle dans la société.

[Site Internet de l'événement](#)

04.10.2024 | Journée nationale

Evénement national, .

Journée Nationale des Aveugles et Malvoyants

Cette journée vise à sensibiliser le public aux difficultés rencontrées par les personnes aveugles et malvoyantes, à promouvoir une meilleure inclusion dans la société, et à encourager les adaptations pour améliorer leur quotidien.

[Site Internet de l'événement](#)

06.10.2024 | Journée Nationale

Evénement national, .

Journée Nationale des Aidants

Cette journée vise à sensibiliser et à soutenir les millions d'aidants en France, tout en favorisant leur auto-reconnaissance. Une carte interactive permet de référencer et découvrir ces initiatives, visant à encourager les échanges et la solidarité.

[Site internet de l'événement](#)

09.09.2024 | 9 et 10 octobre 2024

Palais des Congrès, Tours

Journées nationales des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

L'objectif de ces journées est de partager les expériences et pratiques entre les professionnels, les innovations et renforcer les collaborations : elles visent à améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des patients sur un territoire donné.

Suivant cet événement national, un événement est organisé à Tours : une belle initiative à reproduire en Bourgogne-Franche-Comté ?

[Site Internet de l'événement](#)

10.10.2024 | de 10h00 à 16h00

Conseil Communautaire, Belfort

Assemblée plénière de la CRSA - Bien vieillir

La prochaine assemblée plénière de la CRSA aura lieu à Belfort le 10 octobre 2024. Suivant le thème « Bien vieillir », elle sera l'occasion d'interventions et d'échanges sur les enjeux que renferme le troisième âge aujourd'hui, et le rôle qu'y occupe la démocratie en santé.

[Pour plus d'informations sur la CRSA](#)

10.10.2024 | de 9h00 à 17h00

Espace des Arts, Chalon-sur-Saône

Journée de la recherche médicale en Saône-et-Loire

Cette journée sera consacrée à la rencontre des acteurs de terrain – institutionnels, professionnels de Santé (médicaux et paramédicaux), enseignants-chercheurs, étudiants ou encore ingénieurs, tous passionnés de recherche médicale – qui contribuent ensemble au développement d'une nouvelle vision de la recherche en santé dans nos territoires. Pour plus d'informations : [JOURNEE DE LA RECHERCHE MEDICALE EN SAÔNE-ET-LOIRE \(google.com\)](#)

Lieu : Espace des arts, 71100 Chalon-sur-Saône

Horaires : 9h00 à 17h00

[Formulaire d'inscription](#)

10.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale de la Santé Mentale

Elle a été créée par la Fédération mondiale pour la santé mentale en 1992, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de sensibiliser le public aux questions de santé mentale dans le monde et de promouvoir des actions pour améliorer le bien-être mental.

[Site Internet de l'événement](#)

10.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée mondiale des DYS

Elle a pour but de sensibiliser le grand public, les professionnels de la santé et de l'éducation aux troubles « DYS », qui regroupent plusieurs troubles spécifiques de l'apprentissage, souvent liés à des difficultés neurologiques.

[Site Internet de l'événement](#)

12.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée mondiale des soins palliatifs

Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public, les professionnels de la santé, ainsi que les décideurs politiques à l'importance des soins palliatifs. Ces soins visent à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies graves, évolutives ou terminales, ainsi que de leurs proches.

[Site Internet de l'événement](#)

15.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée internationale de la Canne Blanche

Instituée pour sensibiliser le public à l'importance de la canne blanche pour les personnes aveugles et malvoyantes, cette journée vise à promouvoir leur autonomie, leur sécurité, et à rappeler l'importance d'une société plus inclusive et accessible.

[Site Internet de l'événement](#)

16.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale de l'Alimentation

Créée en 1979 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'objectif principal de cette journée est de sensibiliser le public à l'importance d'assurer la sécurité alimentaire et de promouvoir des actions pour lutter contre la faim dans le monde.

[Site Internet de l'événement](#)

16.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale de la Colonne Vertébrale

Cette journée a pour but de sensibiliser le public à l'importance de la santé de la colonne vertébrale, de prévenir les douleurs dorsales et les troubles liés à la colonne vertébrale, ainsi que de promouvoir des habitudes de vie qui maintiennent le bien-être de cette partie cruciale du corps.

[Site Internet de l'événement](#)

17.10.2024 | Journée mondial

Événement national, .

Journée Mondiale du Don d'Organes et de la Greffe

Cette journée vise à sensibiliser le public à l'importance du don d'organes, à promouvoir la greffe d'organes et à encourager les gens à considérer le don comme une option potentiellement salvatrice.

[Site Internet de l'événement](#)

18.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale de la Ménopause

Cette journée a été instaurée pour sensibiliser le public, les professionnels de la santé et les décideurs sur la ménopause et les problématiques de santé qui l'entourent.

[Site Internet de l'événement](#)

20.10.2024 | Journée mondiale

Événement national, .

Journée Mondiale de l'Ostéoporose

Cette journée a été initiée par la Fondation internationale pour l'ostéoporose (IOF), pour sensibiliser le public et les professionnels de la santé à l'ostéoporose, une maladie osseuse silencieuse qui affecte la densité osseuse et augmente le risque de fractures.

Site Internet de l'événement

21.10.2024 | Journée mondiale

Journée mondiale, .

Journée Mondiale Contre la Douleur

Initiée par l'Association internationale pour l'étude de la douleur (IASP), cette journée vise à sensibiliser le public et les décideurs à l'importance de la gestion de la douleur et à promouvoir des actions pour améliorer le traitement de la douleur dans le monde entier.

Site Internet de l'événement